



Référentiel éco-conception de Popai France pour les professionnels du marketing au point de vente (92)



- Produire autrement
- Île-de-France

Pourquoi agir ?

POPAL France est une association qui regroupe des professionnels de la Publicité sur le Lieu de Vente (PLV) et du Marketing au Point de Vente (MPV) : annonceurs, distributeurs, créatifs, producteurs. Elle défend les intérêts de ses membres et les aide à développer ou à utiliser tous les outils du MPV de manière efficace. Depuis plusieurs années, elle travaille notamment sur la prise en compte des enjeux environnementaux par le secteur industriel :

- enjeux en termes d'image vis-à-vis des clients ou du grand public ;
- enjeux stratégiques pour anticiper l'évolution du coût des matières premières ou des transports.

Après plusieurs initiatives complémentaires (commission PLV Verte, développement d'un calculateur carbone, études environnementales, veille, formations...), POPAL France a lancé fin 2013 un projet pour créer un standard d'éco-conception visant à certifier les démarches exemplaires de ses adhérents. L'éco-conception consiste à intégrer les enjeux environnementaux dès la conception d'un produit ou service, et lors de toutes les étapes de son cycle de vie.

L'objectif du projet était triple :

- définir un référentiel auditable, formalisé et homogène pour l'ensemble de la profession ;
- reconnaître et valoriser les démarches d'éco-conception des adhérents, tant en interne qu'en externe, au travers d'un standard légitime et reconnu ;
- fournir un cadre méthodologique et des outils adaptés au déploiement d'une démarche globale d'éco-conception au sein de la filière.

Cette démarche a bénéficié du soutien financier de la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME qui a contribué à l'accompagnement sur le terrain, à l'animation des comités de pilotage et au développement du contenu du référentiel.



Organisme

Association Popai France

Partenaire

Direction régionale Île-de-France de l'ADEME

Coût (HT)

Montant total : 112 k€

Financement

ADEME : 78 k€

Chiffres clés

- 1 référentiel standard comprenant 46 questions réparties en 8 chapitres
- 10 entreprises accompagnées de façon individuelle pour tester le standard

Date de lancement

2013

Bonnes pratiques téléchargeables sur notre site : <http://bonnes-pratiques-idf.ademe.fr>

Enseignements :

Mme Charlotte Dedeine, dirigeante de Pilotes PLV :

« Nous voulions nous rapprocher de nos valeurs, de nos convictions, de notre éducation. Aujourd'hui, nous valorisons toutes nos actions d'amélioration, ce qu'on ne faisait pas avant. Nous montrons que nous faisons des "écolonomies" ! »



Comité de pilotage (source : Popai)

M. Mathias Tenenhaus, dirigeant de Formes & Sculptures :

«Aujourd'hui, se battre sur des valeurs fortes entendues et entendables, sur la base du bon sens, retrouver du lien, sont des démarches indispensables à la survie de l'entreprise et de l'humanité. »



PLV éco-conçue par Formes & Sculpture (source : Popai)

Présentation et résultats

Le projet s'est déroulé en deux étapes :

- 1 phase d'animation et de communication collective gérée par POPAI France pour co-construire le standard d'écoconception et adapter les outils au secteur d'activité ;
- 1 phase d'accompagnement individuel auprès de 9 entreprises.

Ainsi, le standard ÉCO POPAI a été élaboré collégialement par des professionnels représentatifs du secteur de la PLV qui se sont réunis régulièrement au sein d'un comité de pilotage entre janvier et décembre 2014. 10 fabricants de PLV ont ainsi participé au comité de pilotage et 9 d'entre eux ont également été accompagnés par un expert pour tester le standard sur le terrain.

Le standard comprend 46 questions réparties dans 8 chapitres qui illustrent le principe général de l'éco-conception. Il s'agit d'une démarche globale qui ne se limite pas au travail de conception en elle-même mais qui touche à l'ensemble des fonctions et métiers de l'entreprise.

Focus

Pour obtenir sa certification, l'entreprise doit répondre à un questionnaire en évaluant de 0 à 3 son niveau d'avancement pour chaque question. Selon son score, l'entreprise peut prétendre à un standard probatoire ou bien au standard ECO POPAI.

	STANDARD ECO POPAI PROBATOIRE	STANDARD ECO POPAI
SEUIL D'OBTENTION	52 à 78 points (avancement moyen de 1 à 1,5)	> 78 points (avancement moyen > 1,5)
CONDITIONS COMPLEMENTAIRES	Pas de condition complémentaire	Niveau > 0 pour chacune des questions éliminatoires : 1.1.1, 1.1.2, 1.5.2, 3.1.2 et 3.1.5
MODALITES D'AUDIT	Audit initial (année n) et audit de validation (année n+1)	Audit initial (année n), audit simplifié de contrôle (année n+18 mois) et nouvel audit complet (année n+3)
DUREE DE VALIDITE	1 an	3 ans
COMMUNICATION	Pas de communication externe sur le standard	Communication externe sur le standard

Facteurs de reproductibilité

Plusieurs facteurs ont contribué à la réussite du projet :

- une petite équipe d'animation très soudée et motivée (directeur de Popai France, membres de la commission PLV Verte et prestataire) ;
- le temps passé sur la mobilisation des acteurs, y compris individuellement ;
- l'implication directe des acteurs de la profession et la valorisation de leur implication à travers des actions de communication ;
- la combinaison d'une action collective et d'accompagnements individuels ;
- un contenu technique rigoureux et réaliste.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr/emr

Le site de la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME www.ile-de-france.ademe.fr

Le site de Popai France www.popai.fr

CONTACTS

Popai France
Tél : 06 81 57 00 51
ecarabajal@popai.fr

Direction régionale Île-de-France de l'ADEME
Tél : 01 49 01 45 47
ademe.ile-de-france@ademe.fr